

**GRAND DEBAT SUR L'ECOLE  
SEANCE AU COLLEGE CLOS JOUVIN 38560 JARRIE  
SAMEDI 13 DECEMBRE 2003.**

L'animateur choisi était Frédéric Desmoulin, ancien animateur du secteur jeunes du Centre Socio-Culturel André Malraux à Jarrie.

Il informe l'assemblée présente que les enseignants ont massivement refusé de participer au débat et ont écrit une lettre tenue à notre disposition pour nous en expliquer les raisons. Il est à noter que peu de parents d'élèves étaient présents.

Il passe ensuite à la présentation du dispositif du Grand Débat sur l'Ecole puis nous indique la façon de procéder pour chaque question.

Les questions qui ont été débattues sont les 6-12-13.

<p><b>Q.6 Comment l'école doit elle s'adapter à la diversité des élèves ?</b> <b>Q.13 Comment prendre en charge les élèves en difficulté ?</b></p>
--

Les deux questions ont été traitées ensemble...

Une remarque est faite au sujet de l'alternance en 4° : il est quasi impossible de ne pas isoler les élèves bénéficiant de ce dispositif dans des classes particulières si l'on souhaite ne pas les pénaliser au niveau du suivi scolaire.

**Proposition : conserver le principe de l'hétérogénéité des classes.**

Nous refusons de contribuer à créer des ghettos : l'école est un lieu où l'on doit apprendre à se comprendre. Il est de plus noté une plus grande solidarité dans les classes hétérogènes que dans les classes homogènes et créer des classes par niveaux constitue un danger pour les élèves moyens...

De plus, il nous paraît dangereux de hiérarchiser les filières...

**Proposition : Travailler sur la taille des classes : avoir un groupe hétérogène de faible effectif , et offrir un suivi personnalisé sur quelques heures pour les élèves en difficulté.**

☛ Cela signifie tout simplement qu'il faut **appliquer la loi d'orientation de 1989.**

Il est donc demandé de maintenir les moyens qui avaient été mis en place pour les RASED .

**Proposition : développer les dispositifs tels que 3° d'Insertion, 3° à projet professionnel, classes relais, SEGPA...**

Il faut que l'éloignement ne soit pas un obstacle pour les familles à qui l'on propose l'un de ces dispositifs et il est évident qu'il n'existe pas assez de places pour tous les élèves qui souhaiteraient en bénéficier.

**Proposition : Evoluer par matière et par niveau plutôt que par tranche d'âge.**

Une question est à garder à l'esprit : **quels sont les savoirs réellement fondamentaux que doit transmettre l'école ?** (la lecture ou le théorème de Pythagore ?).

**Proposition : diversifier la façon d'apprendre. Ne pas forcément pousser les élèves en difficulté vers le monde professionnel.**

**Proposition : Relancer la formation continue des enseignants pour les aider notamment à affiner le dépistage des élèves en difficulté.**

**Proposition : Développer la présence des personnels sociaux et de santé au sein des établissements scolaires.**

Il s'agit alors aussi de diversifier les qualifications de ces personnels : assistantes sociales et médecins scolaires ne sont pas à même de dépister tous les troubles et déficiences et d'aider les élèves comme ils devraient l'être.

Un constat : l'école ne semble pas être le lieu où les enfants peuvent se trouver eux-mêmes. Il est essentiel d'inscrire tous les élèves et plus particulièrement ceux en difficulté dans une dynamique de projet.

**Proposition : travailler davantage sur l'orientation pour les élèves de 3<sup>e</sup> en difficulté.**

Il n'est certainement pas pénalisant pour eux de faire deux semaines de stage pendant que leurs camarades continuent les cours.

**Proposition : développer la pédagogie de projet, c'est-à-dire donner aux élèves le choix des moyens de faire ce qu'il veut.**

Cela offre la possibilité à l'enfant d'être actif et lui donne donc l'opportunité de choisir et d'accepter la contrainte. Mais cela nécessite des dispositifs particuliers afin de proposer aux jeunes d'autres dynamiques d'apprentissage. Il faut travailler sur des choix propres autour des savoirs fondamentaux. Il faut favoriser les parcours différenciés.

Une question se pose en effet : est-il légitime de vouloir faire apprendre plutôt que de travailler sur le fait de susciter l'envie et le plaisir chez l'enfant ?

**Cela implique de renforcer la formation des enseignants (initiale et continue) pour leur apprendre à travailler autrement qu'en « cours magistraux ». Le professeur ne doit pas être qu'enseignant mais avant tout accompagnant.**

**Maintenir les Itinéraires de Découverte et les évaluer avant de les faire disparaître (besoin de reconnaissance de la part du Ministère) et de proposer encore une nouvelle structure aux enseignants.**

**Proposition : diversifier les formations professionnelles.**

Il s'agit de permettre aux enfants qui le désirent d'être plus rapidement au contact de professionnels. Il ne faut pas pour autant les enfermer dans une orientation professionnelle trop vite. **Favoriser et développer les passerelles entre les différentes formations.**

Réfléchir aussi au travail à faire sur les familles afin de les amener à accepter une orientation souhaitée ou souhaitable par ou pour le jeune et refusé par les parents.

**Proposition : permettre aux enfants de se développer en dehors de l'école et donc leur en laisser le temps.**

Il faut alors intensifier le lien ville/école et mener une réflexion sur le problème des rythmes scolaires.

<b>Q.12 Comment les parents et les partenaires extérieurs peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?</b>
---

Un constat : la réussite de projets avec des partenaires extérieurs est le résultat d'une rencontre de personnes et non d'une structure avec une autre.

**Proposition : Faire que le projet d'établissement constitue un état des lieux élaboré avec les parents résidents afin d'être cohérent avec les besoins locaux et de travailler ensemble pour mener à bien l'éducation des enfants.**

Pour cela il est essentiel d'avoir du temps. Cela passe aussi par la décharge de services des enseignants inscrits dans les différents projets des établissements.

Par ailleurs, les parents peuvent être des forces de proposition pour faire évoluer les politiques des communes.

**Proposition : Intégrer la participation des partenaires extérieurs dans les emplois du temps des élèves et établir une réelle collaboration avec le personnel Education Nationale.**

Le travail en partenariat avec des associations présente plusieurs intérêts :

- travailler avec des extérieurs à l'Education Nationale constitue un apport très riche, tant en méthodes de travail qu'en contenus.
- Cela permet à de nombreux élèves d'accéder à des activités qui leur seraient difficilement accessibles en activité périscolaire.
- Renforce la cohérence des dispositifs de Contrat Educatif Local.
- Améliore l'image de l'école pour certains élèves.

**Il est nécessaire de laisser le temps aux projets de se mettre en place.** Il peut être envisagé de les remanier mais pas de les modifier complètement.

**Proposition : Education doit rester à l'Etat pour préserver l'équité et l'égalité des chances.**

**Proposition : harmoniser nos pratiques avec le reste de l'Europe. Mais il est nécessaire de faire une analyse de l'existant dans tous les pays pour être cohérent.** Il n'est pas possible de plaquer des modèles sans réflexion sur le contexte national.